

LES INFOS PRATIQUES

Planning d'inscriptions	Réinscriptions (déjà inscrits en 2021/2022)	Inscriptions Gonfrevillais (n'ayant jamais été inscrits ou souhaitant s'initier à une nouvelle discipline)	Inscriptions non Gonfrevillais
Billetterie de l'ECPC	<ul style="list-style-type: none"> • du 7 au 10 sept. – Abonnement à la saison culturelle. <ul style="list-style-type: none"> – Retrait des places pour la soirée de lancement* de la saison culturelle (hors billet à l'unité) • dès le 13 sept. – Ouverture de la billetterie (à l'ECPC et en ligne) <ul style="list-style-type: none"> – Abonnement pour la saison culturelle (jusqu'au 17 déc.) – Retrait des places pour la soirée de lancement* de la saison culturelle <p>* «En trio mais à quatre» par Les Gouettes, vendredi 23 septembre à 20h30, à l'ECPC (gratuit sur réservation)</p>		
Médiathèque	<p>L'adhésion à la Médiathèque se déroule sur les horaires d'ouverture, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille pour les enfants. Une carte d'adhérent vous sera remise à l'issue de votre inscription vous permettant d'emprunter à hauteur de 6 livres, 6 revues, 6 partitions, 3 dvd, 2 jeux, 6 livres à écouter.</p>		
École municipale de Musiques	<ul style="list-style-type: none"> • mardi 6 sept. (14h-18h) à l'EMM • mardi 6 sept. (18h-19h) à l'EMM (pour les Gonfrevillais et les externes sur liste d'attente) 	<ul style="list-style-type: none"> • mercredi 7 sept. (9h-12h et 14h-19h) à l'ECPC 	<ul style="list-style-type: none"> • jeudi 8 sept. (sur rendez-vous avec le directeur de l'EMM) (02 35 13 16 57)
École municipale de Danses	<ul style="list-style-type: none"> • du 29 août au 6 sept. (14h-18h) à l'EMD • mardi 6 sept. (18h-19h) à l'EMD (pour les Gonfrevillais et les externes sur liste d'attente) 	<ul style="list-style-type: none"> • mercredi 7 sept. (9h-19h) à l'EMD 	<ul style="list-style-type: none"> • jeudi 8 sept. (sur rendez-vous avec la directrice de l'EMD) (02 35 13 16 61)
École municipale de Couture	<ul style="list-style-type: none"> • du 20 au 24 juin et 6 sept. (13h30-19h), rue L. Aragon • mardi 6 sept. (rue L. Aragon) 17h-19h : sur liste d'attente 	<ul style="list-style-type: none"> • mercredi 7 sept. (9h-19h) à l'ECPC 	<ul style="list-style-type: none"> • mercredi 7 sept. (17h-19h) à l'ECPC
AGLEC	<ul style="list-style-type: none"> • jeudi 8 sept. (9h-12h et 14h-17h), au CLEC (réinscription des Gonfrevillais) 	<ul style="list-style-type: none"> • mercredi 7 sept. (9h-12h et 14h-17h) au CLEC (inscription des Gonfrevillais n'ayant jamais été inscrits ou souhaitant s'initier à une nouvelle discipline) 	<ul style="list-style-type: none"> • vendredi 9 sept. (9h-12h et 14h-17h) au CLEC (réinscription et inscription des externes à Gonfreville l'Orcher)

Reprise des activités pour toutes les structures : lundi 19 septembre 2022

Tarifs

L'école municipale de Musiques

	Gonfrevillais	non Gonfrevillais
1 pers.	30,90€	1330,10€
2 pers. (même famille)	48,50€	
3 pers. (même famille)	62,40€	
4 pers. (même famille)	77,80€	
5 pers. (même famille)	90,50€	
une discipline suppl.	16,70€	183,20€

L'école municipale de Couture

	Gonfrevillais	non Gonfrevillais
1 adulte	23,90€	1 pers. 858,10€
1 ado / enfant	18,10€	2 pers. 1285,80€
2 ados / enfants	29,70€	3 pers. 1713,40€
3 ados / enfants	43,70€	

L'école municipale de Danses

	Gonfrevillais	non Gonfrevillais
1 pers.	30,90€	374,20€
2 pers. (même famille)	48,50€	560,40€
3 pers. (même famille)	62,40€	758,10€
4 pers. (même famille)	77,80€	933€
5 pers. (même famille)	90,50€	1118,10€
une discipline suppl.	16,70€	183,20€

La Médiathèque et la Maison du Patrimoine et des Cités provisoires sont en accès libre.

Obtenir les cartes Colombe et Jeune Colombe

Vous êtes Gonfrevillais ? Pour bénéficier des tarifs gonfrevillais lors de votre inscription ou abonnement, vous devez présenter la Carte Colombe ou Jeune Colombe actualisée.

Que faut-il ?

- un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer ou taxe d'habitation uniquement)
- une pièce d'identité
- le livret de famille (pour la carte Jeune Colombe)

Quand ?

Vous pourrez effectuer cette démarche jusqu'au 25 juin à l'Espace culturel de la Pointe de Caux, lors de la Fête de la Ville les 3 et 4 septembre et à partir du 7 septembre lors des réinscriptions dans les structures culturelles, à l'ECPC.